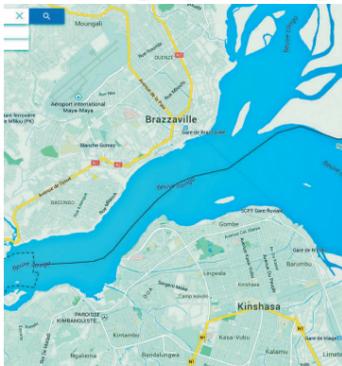


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4011 - MARDI 8 JUIN 2021

AFFAIRES CARTES DE CRÉDIT

Une plainte contre les bénéficiaires des cartes de crédit sur le compte général du Trésor



Le siège de la Banque centrale du Congo

Le député Gérard Mulumba, dit Gekoko, vient de saisir, dans une plainte datée du 7 juin, le procureur général de la République près la Cour de cassation pour dénoncer l'usage des cartes de crédit connectées au Trésor public dont l'Inspection générale des finances a révélé dans un de ses derniers rapports et dont il a sollicité la déconnection.

« Ces actes sont susceptibles de rentrer sous le coup de l'infraction de détournement des deniers publics », a fait savoir Gekoko Mulumba. Dans cette dénonciation, le député dit attendre l'ouverture d'une enquête en vue de fixer le peuple congolais sur certaines questions qui taraudent son esprit en ce moment.

Page 3

PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES

Deux hectares de terre reboisés au plateau de Batéké



Mme Eve Bazaiba

En marge de la Journée mondiale de l'environnement et du lancement de la Décennie mondiale pour la restauration des écosystèmes, la VPM chargée de l'Environnement et Développement durable, Eve Bazaiba Masudi, et quelques membres du gouvernement ont prêché par l'exemple en plantant des arbres pour

reboiser l'espace mis à leur disposition par l'ASBL BEIF-ODD.

A cette occasion, Eve Bazaiba Masudi a lancé un appel à la population congolaise, en vue de s'inscrire dans la vision du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, celle de planter un milliard d'arbres d'ici 2023.

Page 3

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club s'adjuge le sacre 2021

L'AS V.Club a officiellement été sacrée championne du Congo pour la saison 2020-2021 après les verdicts de litiges qui étaient pendants à la Ligue nationale de football

(Linafoot) opposant le club vert et noir de Kinshasa au CS Don Bosco et au TP Mazembe de Lubumbashi. V.Club compte donc soixante-treize points avant la dernière

journée contre Lubumbashi Sport. Le club vert et noir est déjà plus que jamais assuré du sacre de la vingt-sixième édition du championnat national de football.

Page 4

DÉSENGORGEMENT DES GRANDES ARTÈRES DE KINSHASA

La CCM lance une campagne au civisme routier



Une vue des orateurs à la conférence de presse de la CCM/Adiac

La campagne « Tosa mibeko na nzela » est lancée officiellement ce 8 juin sur les deux sites, à savoir l'esplanade du marché de la liberté et la place Kintambo Magasin. Cette campagne de sensibilisation au civisme qui durera trois mois (8 juin-8 septembre) vise notamment à changer les mentalités des usagers de la route, réduire sensible-

ment les embouteillages à Kinshasa et appuyer la police de circulation routière à réguler la circulation. A noter que la mission première de la CCM est d'assurer la prévention, la sensibilisation, la lutte contre toute sorte d'antiveilleurs ainsi que le suivi de divers programmes, actions et campagnes pour le changement des mentalités.

Page 2

ÉDITORIAL

Conseil de sécurité

S'il est logique que le président en exercice de l'Union africaine, Félix Tshisekedi, brigue aujourd'hui le poste de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2022-2023, il le serait plus encore qu'il demande et obtienne enfin, s'il est élu, qu'au sein de ce même Conseil l'Afrique ait demain un représentant dont les pouvoirs seront les mêmes que ceux des Grands de ce monde.

Parlant au nom d'un continent sur lequel vit plus du quart de la population mondiale ce représentant aurait, en effet, de fortes chances d'être entendu car l'évolution du monde actuel montre les failles d'un système conçu au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, il y a donc un peu plus de soixante-quinze ans, qui a conféré le véritable pouvoir à cinq grandes puissances : la Chine, les Etats-Unis, la Fédération de Russie, la France et le Royaume-Uni. Cinq puissances qui s'opposent malheureusement de plus en plus clairement et sans le moindre complexe sur les grands dossiers relevant des Nations unies et dont trois au moins – les Etats-Unis, la Chine, la Russie – se défient ouvertement en tentant d'imposer leur loi au reste de la planète.

Nous l'avons écrit ici même à plusieurs reprises mais les événements actuels, à commencer par la pandémie du coronavirus qui ravage le globe, le confirment de façon dramatique : la gouvernance mondiale héritée du millénaire précédent ne répond nullement aux difficultés qu'affronte aujourd'hui la communauté humaine. Au lieu d'aider à la résolution de ces problèmes elle en aggrave les effets, ce qui laisse mal augurer de l'avenir proche et lointain. D'où l'idée de simple bon sens selon laquelle l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie du Sud doivent disposer d'un siège permanent au sein du Conseil de sécurité, ou que leur membre non permanent ait les mêmes pouvoirs que les membres permanents. Ce qui, à travers cette institution très stratégique, leur permettrait d'influer effectivement sur la conduite des affaires internationales.

L'Afrique, pour ne parler que d'elle, fera bien entendre sa voix dans cette enceinte si Félix Tshisekedi parvient, en sa qualité de président de l'Union africaine, à intégrer le Conseil et, sitôt élu pour deux années, s'emploie à faire bouger les lignes au sein de la gouvernance mondiale. Une tâche difficile, certes, mais que sa position de leader sur le continent africain rend désormais possible si du moins il est soutenu de façon claire par ses pairs dans cette démarche historique.

Le Courrier de Kinshasa

DÉSENGORGEMENT DES GRANDES ARTÈRES DE KINSHASA

La CCM lance une campagne au civisme routier

La campagne dénommée "Tosa mibeko na nzela" est lancée officiellement ce 8 juin dans les deux sites, à savoir l'esplanade du marché de la liberté et la place Kintambo Magasin.

C'est au cours d'une conférence de presse animée conjointement, le 7 juin, par le coordonnateur de la Coordination pour le changement des mentalités (CCM), son adjoint chargé de l'administration et finances et son adjoint chargé des opérations que cette annonce a été faite.

Pour la première phase, la campagne de sensibilisation au civisme routier concerne sept sites. Il s'agit notamment Colonel Mondjiba (pont dag- komoriko-rond point, Kintambo magasin), Avenue Tourisme, Route de Matadi (regidiso-DGC-Delvaux- Lalou-Saint Sacrement UPN), Ngumba (Entrée M'ont Fleury-Saint luc-Ambassade du Congo Brazzaville), Avenue Kasa Vubu (entrée camp mobile-Bangala-station Macampagne-Maison Mbungu), Boulevard Lumumba (Entrée Mokali-Kimbuta- Q7 et Q1, entrée petro Congo, Debonhomme, 16e rue limete, 7e rue limete), Sendwe (Avenue Université, Bokasa, Pont Cabu et Palais du peuple).

Cette campagne de sensibilisation au civisme qui durera trois mois, soit du 8 juin au 8 septembre, vise notamment à changer les mentalités des usagers de la route, réduire sensiblement les embouteillages dans la ville de Kinshasa, appuyer avec l'aide des jeunes volontaires, la police de circulation routière à réguler facilement la circulation routière, identifier et primer les meilleurs policiers de circulation routière et obtenir la sanction des moins bons, identifier et primer les meilleurs conducteurs des véhicules et des motocyclistes et

impliquer toutes les parties prenantes dans la lutte contre l'incivisme routier.

Dans son intervention, Le coordonnateur de la CCM, Jacques Kangudia, a rappelé la mission première de la CCM qui est celle d'assurer la prévention, la sensibilisation, la lutte contre toutes sortes d'antivaleurs ainsi que le suivi de divers programmes, actions et campagnes pour le changement de mentalités menées ou exécutées par les organes publics et privés sur l'ensemble du territoire national. Dans le cadre de cette campagne, il a demandé à la population kinoise de pouvoir collaborer avec les jeunes volontaires qui vont être déployés sur le terrain. "Nos routes ne doivent pas être une jungle. Sur nos routes, il y a des règles et codes que chacun de nous doit respecter pour pouvoir faciliter la circulation", a-t-il déclaré. Avant de préciser que la CCM ne va pas se substituer à la PCR mais son souci est de faire adopter de nouvelles pratiques aux usagers de la route pour assurer une bonne circulation.

Pour sa part, le coordonnateur adjoint chargé de l'administration et finances, Jacques Kambala Tshilombo, a indiqué que la CCM a, dans l'une de ses missions, la responsabilité de sensibiliser les Congolais à des valeurs positives. Cette campagne, a-t-il souligné, va sensibiliser les usagers de la route sur le respect du code de la route, des dépassements irréguliers, arrêts et mauvais stationnements, injures entre conducteurs, surcharge des véhicules et la conduite

en sens interdit et inverse. En plus de sensibilisation, les volontaires, a-t-il dit, auront l'occasion de vulgariser les lois existantes concernant l'usage de la route et cette campagne sera faite dans toutes les langues nationales pour que les messages passent bien.

Pour lui, la stratégie mise en place est la communication de proximité. De son côté, le coordonnateur adjoint chargé des opérations, Justin Bendesana, les jeunes volontaires déployés sur le terrain seront identifiés à partir de gilets jaunes avec une numérotation accompagnés de leurs superviseurs portant des gilets verts avec numérotation. Ils vont utiliser des sifflets pour exprimer leur désapprobation, les mégaphones pour sensibiliser, les autocollants pour pouvoir marquer sur les véhicules et distribuer les dépliants où il y a des messages de sensibilisation pour rappeler les usagers de la route à l'ordre.

Présents à cette conférence de presse, les responsables de l'Acco et de l'AMC ont promis d'accompagner la CCM dans cette campagne en vue de réduire les embouteillages dans les carrefours et parkings. Il convient de souligner que la campagne au civisme routier est organisée en collaboration avec la police de circulation routière, la commission nationale de prévention routière, l'Association des chauffeurs du Congo, l'Association des motocyclistes du Congo.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AFFAIRES CARTES DE CRÉDIT

Gekoko Mulumba porte plainte

Le député saisit le procureur général de la République près la Cour de cassation pour des actes susceptibles d'être qualifiés de détournement des deniers publics.

Le député Gérard Mulumba, dit Gekoko, vient de saisir, dans une plainte datée du 7 juin, le procureur général de la République (PGR) près la Cour de cassation, pour dénoncer l'usage des cartes de crédit connectées au Trésor public dont l'Inspection générale des finances (IGF) a révélé dans un de ses derniers



La lettre du député au PGR

rapports et dont il a sollicité la déconnection. « Ces actes sont susceptibles de rentrer sous le coup de l'infraction de détournement des deniers publics », a fait savoir Gekoko Mulumba.

Dans cette dénonciation, ce député dit attendre du PGR près la Cour de cassation d'ouvrir une enquête en vue de fixer le peuple congolais

sur certaines questions qui taraudent son esprit en ce moment. A l'en croire, cette enquête devra relever les noms des bénéficiaires de ces cartes de crédit, depuis combien de temps bénéficient-ils de ces avantages, combien le Trésor public a perdu par leurs actions, et à quoi l'argent retiré du Trésor public a servi.

L'enquête du PGR devra également, selon le député, dans quelle mesure le gouverneur de la Banque centrale, qui est appelé à mettre à la disposition de la justice les relevés bancaires détaillés relatives à ces actions, est-il impliqué dans ces actes décriés.

Lucien Dianzenza

PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES

Deux hectares de terre reboisés au plateau de Batéké

En marge de la Journée mondiale de l'environnement et du lancement de la Décennie mondiale pour la restauration des écosystèmes, la vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable, Eve Bazaïba Masudi, et quelques membres du gouvernement ont prêché par l'exemple, en plantant des arbres pour reboiser l'espace mis à leur disposition par l'ASBL BEIF-ODD.

Les 5 et 6 janvier ont été des journées spéciales pour le secteur de l'environnement, en République démocratique du Congo (RDC). Elles ont connu des intenses activités qui ont marqué la célébration de la Journée mondiale de l'environnement et le lancement de la Décennie mondiale pour la restauration des écosystèmes.

Dans le cadre de ces activités, la vice-première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable (VPM-MEDD), Eve Bazaïba Masudi, et quelques membres du gouvernement dont les ministres des Postes, Téléphones et Nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT-NTIC), Augustin Kibasa, et celle chargées des Relations avec le Parlement, Anne-Marie Karume Bakane, ont effectué, le 6 juin, une descente au plateau de Batéké, dans la commune de Maluku, où ils ont poursuivi les activités du lancement de la Décennie mondiale de la restauration des écosystèmes.

Dans le cadre de ces activités, la VPM-MEDD et toutes les personnes présentes au village Ndako ya pembe à Kingakati ont procédé au repiquage des plantules pour le reboisement des deux hectares mis à leur disposition par l'ASBL Bureau d'études pour l'implication des femmes dans la réalisation des objectifs de développement durable (BEIF-ODD), qui les a invités dans cette partie de la ville-province de Kinshasa.

Un milliard d'arbre d'ici 2023



aazaïba plantant symboliquement un arbre

A cette occasion, Eve Bazaïba Masudi a lancé un appel à la population congolaise, en vue de s'inscrire dans la vision du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, celle de planter un milliard d'arbres d'ici 2023. La VPM-MEDD a également exprimé l'engagement du gouvernement de la République de marcher ensemble avec la société civile pour l'intérêt de la République, dans le domaine de l'environnement. Et de noter que la présence des membres du gouvernement de la République ain-

si que d'autres personnalités du ministère de l'Environnement et de la société civile marque l'importance que revêt cette activité pour la vie de la nation et de la planète tout entière.

La RDC doit bénéficier de son action en faveur du climat

Pour célébrer la JME, le gouvernement par la vice-Primature chargée de l'Environnement et Développement durable a choisi deux sites. Il s'est agi du campus de l'Université de Kinshasa

(Unikin), dans la commune de Lemba, et de l'Institut Bobokoli à Binza-Delvaux, dans la commune de Ngaliema. Cette célébration a été l'occasion pour tous les partenaires œuvrant dans le secteur de l'environnement de faire l'état des lieux et d'appeler à la conscience collective et individuelle face à la dégradation de l'écosystème et du danger que cela comporte pour toute l'humanité. C'est ici que cet appel lancé par le numéro un de l'Environnement et du Développement durable en RDC, Eve Bazaïba, depuis son avènement à la tête de ce secteur a eu des échos.

Dans leurs différents discours et allocutions, toutes les personnalités, notamment le secrétaire général académique de l'Unikin, la commissaire générale chargée de l'Environnement pour la ville de Kinshasa, etc. ont réitéré cet appel à la conscience collective et individuel pour le reboisement. Pour Mme Eve Bazaïba, sa présence dans ces sites marque la détermination du gouvernement à accompagner les initiatives de préservation de l'écosystème. Au-delà des discours, la VPM-MEDD et toutes les autorités qui ont pris part à ces activités ont planté des arbres en vue de prêcher par l'exemple.

Cette journée était également l'occasion pour la VPM-MEDD de noter que la RDC devra bénéficier de son action en faveur des écosystèmes et du climat. « En tant que gardienne du potentiel environnemental, la RDC devra donc bénéficier de l'attention du monde pour ga-

rantir à sa population le droit de jouir de toutes ces potentialités. Il s'agit du droit à une compensation équitable au regard de sa responsabilité à la gestion rationnelle des ressources environnementales, notamment la faune, la flore, la biodiversité, y compris la biomasse », a souligné Mme Eve Bazaïba. Il nous faut tous ensemble, a-t-elle dit, prendre l'engagement pour que le peuple congolais vive la réalité de ses potentialités.

De l'avis de la VPM Bazaïba, il est grand temps pour que toutes les discussions soient formalisées en RDC, car le Congo a compris sa responsabilité pour sauver l'humanité et faire face au changement climatique. C'est pour quoi ce membre du gouvernement et numéro un de l'Environnement et du Développement durable a réitéré son appel à l'accompagnement de la vision du chef de l'Etat dans son programme visant à planter un milliard d'arbres d'ici 2023. L'ambassadeur des Pays-Bas en RDC, le président du groupe interbailleurs de l'environnement et du climat, qui a rappelé que le monde avait deux poumons, l'Amazonie et le Bassin du Congo, a, lui, indiqué que seul ce dernier est en bonne santé. Il a exhorté le monde à agir dans un élan de solidarité nationale, continentale et mondiale. « Que tout le monde comprenne que les arbres et les forêts sont aussi des richesses pour eux », a dit le diplomate hollandais.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club s'adjuge le sacre 2021

L'AS V.Club a officiellement été sacrée championne du Congo pour la saison 2020-2021 après les verdicts de litiges qui étaient pendants à la Ligue nationale de football (Linafoot) opposant le club vert et noir de Kinshasa au CS Don Bosco et au TP Mazembe de Lubumbashi. A propos du joueur Zao Matutala objet du recours introduit par Don Bosco, la Linafoot n'a pas retiré des points aux Dauphins Noirs de Kinshasa qui avaient battu les Salésiens à Lubumbashi par un but à zéro. Cependant, le joueur, aligné par V.Club et accusé d'un double affiliation, a écopé d'une suspension d'une année.

Par ailleurs, la Linafoot a accordé les trois points de la victoire à V.Club contre Mazembe alors sur le terrain, Mazembe l'avait emporté par trois buts à un. Seu-



AS V.Club championne du Congo 2021

lement, les Corbeaux de Lubumbashi avaient aligné le défenseur

international zambien Kabaso Chongo malgré l'accumulation

de double carton rouge valant une privation de match.

A la fin, V.Club compte donc 73 points avant la dernière journée contre Lubumbashi Sport, et déjà plus assuré du sacre de la 26^e édition du championnat national de football. Les joueurs coachés par Florent Ibenge ont d'ailleurs déjà célébré leur titre, le cinquième depuis la nouvelle formule d'organisation du championnat de la Linafoot. Deuxième avant la dernière journée avec 63 points en 29 matchs, Mazembe devrait s'opposer à Maniema Union, troisième au classement avec 60 points en 27 matchs, pour la bataille de la deuxième place. Lupopo occupe la quatrième position avec 50 points en 30 matchs, devant le Daring Club Motema Pembe qui a totalisé 46 points en 29 matchs livrés.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



AFRIQUE DE L'OUEST

Une nouvelle transition s'installe au Mali

Exclu des instances de l'Union africaine, de la sous-région d'Afrique de l'Ouest et privé du soutien des partenaires extérieurs au continent, le Mali doit donner des garanties du retour à l'ordre constitutionnel dans les meilleurs délais.

Le lundi 7 juin, le Mali a ouvert une nouvelle page de son histoire politique avec la prestation de serment du colonel Assimi Goïta comme nouveau président de la transition. Auteur du putsch ayant renversé le président Ibrahim Bouba Karéma au mois d'août dernier, lui qui assurait récemment les fonctions de vice-président de transition a repris le pouvoir à Bah N'Daw, le titulaire du poste, écarté de ses charges, officiellement, le 24 mai.

La cérémonie d'investiture du nouveau président malien organisée au Centre international de conférences de Bamako a revêtu la solennité que la cour suprême du pays en a voulu donner. Salle comble, présence des corps constitués nationaux et internationaux, honneurs militaires dus à son rang, Assimi Goïta s'est présenté non pas en tenue de ville ou dans sa tenue de combat habituelle, mais dans l'uniforme du corps de l'armée de terre dont il est issu. A tour de rôle, le président de la Cour suprême, le greffier en chef, le procureur général, le bâtonnier de l'ordre des Avocats, ont légitimé la mise en place d'une nouvelle transition dans leur pays invoquant la vacance de pouvoir consécutive à la démission du précédent président du régime, Bah N'Daw. En même temps, et chacun



La prestation de serment du colonel Assimi Goïta

avec ses arguments, ils ont invité le colonel Goïta à œuvrer en faveur de l'unité du Mali et à ne pas s'agripper au pouvoir. Sur la première chaîne de té-

soulignant une certaine « gêne » devant cette succession des régimes d'exception qui ont valu au Mali d'être suspendu des institutions de la sous-ré-

A l'évidence, et comme l'a souligné le président de la Cour suprême, Wafi Cissé, les défis qui attendent le jeune président de 41 ans sont nombreux. Il

«Redonner confiance aux Maliens et à la communauté internationale, poursuivre la lutte contre le terrorisme, l'insécurité et la pandémie du covid-19, assurer l'assainissement de la gouvernance publique, et enfin organiser les élections justes et transparentes dans les délais impartis »

lévision malienne, ORTM1, les commentateurs ont, dans l'ensemble, parlé d'un « grand jour » pour leur pays, tout en

gion ouest-africaine, de l'Union africaine et des accords de coopération avec ses partenaires extérieurs.

en a énuméré quelques-uns : « Redonner confiance aux Maliens et à la communauté internationale, poursuivre

la lutte contre le terrorisme, l'insécurité et la pandémie du covid-19, assurer l'assainissement de la gouvernance publique, et enfin organiser les élections justes et transparentes dans les délais impartis ».

Dans son discours de circonstance, Assimi Goïta, désormais président de la Transition, s'est montré emphatique d'entrée en jeu. Il a ainsi fait observer une minute de silence en hommage « aux civils et militaires, Maliens ou étrangers », emportés par la crise multiforme que connaît le Mali depuis si longtemps. Il a pris l'engagement de « réduire le train de vie de l'Etat », d'allouer le tiers de ses fonds de souveraineté, soit 1 milliard 800 millions FCFA, aux structures sanitaires. Il a aussi assuré la Communauté internationale de l'organisation des élections « libres et transparentes » suivant les délais fixés par la charte de transition.

Après toutes ces annonces qui obéissent au contexte dans lequel Assimi Goïta prend les rênes de son pays, les observateurs et ses compatriotes le jugeront à la façon dont il se mettra au travail. Le premier acte sera sans doute la mise en place de la prochaine équipe gouvernementale. Pays traversé par tant de soubresauts, le Mali est à la croisée des chemins.

Gankama N'Siah

Assimi Goïta promet de respecter ses engagements

Le chef de la junte militaire au Mali, le colonel Assimi Goïta, a prêté serment, le 7 juin, comme nouveau président de la transition politique censée ramener les civils au pouvoir.

Dans son tout premier discours, Assimi Goïta s'est engagé à travailler conformément aux attentes des Maliens. Il s'est notamment engagé à mettre en œuvre l'Accord d'Alger pour la paix et la réconciliation au Mali, ainsi que les recommandations du dialogue inclusif. « Je jure devant Dieu et le peuple malien de préserver en toute fidélité le régime républicain, de préserver les acquis démocratiques, de garantir l'unité nationale, l'indépendance de la patrie et l'intégrité du territoire national », a déclaré le colonel Goïta.

Le nouveau président s'est aussi engagé à réduire le train de vie de l'État et à décriper le climat social, annonçant l'ouverture prochaine d'un dialogue inclusif entre le futur gouvernement et les organisations syndicales et associations.

À l'endroit des organisations sous-régionales, régionales et de la communauté internationale, le nouveau président malien a rassuré devant la Cour suprême de son pays que « le Mali respectera tous ses engagements ».

Assimi Goïta a pris le pouvoir après la démis-

sion forcée du président de transition Bah N'Daw qu'il a accusé d'avoir violé la charte de transition.

Bah N'Daw et son Premier ministre Moctar Ouane avaient été arrêtés le 24 mai dernier par des militaires puis conduits à la caserne militaire de Kati, quelques heures après la publication de la liste du nouveau gouvernement. Ils avaient été déchargés de leurs fonctions par Assimi Goïta, alors vice-président de la transition, avant de remettre leurs démissions. Plusieurs organisations sous-régionales, régionales et internationales ont suspendu le Mali de leurs instances suite à ce qu'elles ont qualifié de « coup de force » de l'armée.

Suite au nouveau coup d'Etat, la France a annoncé la suspension de ses opérations communes avec l'armée malienne, après huit ans de coopération étroite contre les djihadistes. Jusqu'à nouvel ordre, la force Barkhane qui intervient dans plusieurs pays du Sahel, ne sortira plus de ses bases pour des opérations sur le terrain au Mali. Toutefois, elle continuera à frapper, en cas de nécessité.

Yvette Reine Nzaba

ATTAQUE MEURTRIÈRE AU BURKINA FASO

L'ONU exprime son indignation

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, est indigné par l'assassinat d'au moins cent trente-huit personnes, dont sept enfants, lors d'une attaque perpétrée les 4 et 5 juin, par des assaillants non identifiés contre un village de la province de Yagha, dans la région du Sahel, au Burkina Faso.

Le patron de l'ONU a condamné « vivement cette attaque horrible » et a souligné « la nécessité urgente que la communauté internationale renforce son soutien à l'un de ses membres dans son combat contre la violence extrémiste et son bilan humain inacceptable ».

Les attaques ont été commises dans la zone dite « des trois frontières » entre le Burkina, le Mali et le Niger, régulièrement ciblée par des assauts meurtriers de djihadistes présumés liés à Al-Qaïda et à l'Etat islamique contre des civils et militaires. Les victimes sont des « civils sans distinction d'âge, tués par les terroristes », a précisé le gouvernement dans un communiqué, ajoutant que « plusieurs habitations et le marché (de Solhan) ont été incendiés ».

Face à cette tragédie « des forces obscures », un deuil national de soixante-douze heures, à compter du 5 juin au lundi 7 juin a été décrété, a ajouté le gouvernement, selon lequel « les forces de défense et de sécurité sont à pied d'œuvre pour

neutraliser ces terroristes ».

Le président burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré, a dénoncé l'attaque « barbare et ignoble », appelant à « rester unis et soudés contre ces forces obscurantistes ». Le chef de l'opposition du Burkina, Eddie Komboigo, a estimé que le massacre des populations « doit cesser sans condition ». Cette attaque massive en a suivi de près une autre, menée tard vendredi soir, dans un village de la même région, Tadaryat, au cours de laquelle au moins quatorze personnes ont été tuées.

Les différentes attaques surviennent une semaine après deux autres dans la même zone faisant quatre morts. Les 17 et 18 mai, quinze villageois et un soldat avaient été tués, lors de deux assauts contre un village et une patrouille dans le nord-est du pays. Les forces de sécurité peinent à enrayer la spirale de violences jihadistes qui ont fait depuis 2015 plus de mille quatre-cents morts et déplacé plus d'un million de personnes.

Y.R.Nz

GESTION FORESTIÈRE

3,6 millions d'euros pour des projets à fort impact au Congo

Au total quatre projets locaux intervenant dans la gouvernance forestière, de la promotion des droits des communautés riveraines et autochtones ont bénéficié du financement d'environ deux milliards FCFA octroyé par l'Union européenne (UE) pour les trois prochaines années.

Les initiateurs des quatre projets sont des Organisations de la société civile (OSC) locales qui exercent dans les zones forestières auprès des communautés dépendantes des ressources naturelles. L'enveloppe annoncée s'inscrit dans le cadre du Programme d'appui à la gouvernance forestière, financé au titre du 11e Fonds européen de développement (FED) signé en mars entre le gouvernement congolais et l'UE.

Au cours de la traditionnelle cérémonie de présentation des nouveaux projets sous financement de l'UE, le 4 juin dernier à Brazzaville, les acteurs de l'OSC et du secteur privé ont renouvelé leurs engagements d'œuvrer en faveur de la transparence, du développement durable et du partage des bénéfices de l'exploitation forestière, incluant les communautés riveraines. « Renforcer l'action inclusive de l'UE en faveur de la protection de l'environnement » c'est le thème de l'édition 2021 de la présentation des projets verts.



Les initiateurs des quatre projets

Laire protégée de Messok Dja, situé dans le département de la Sangha, est l'un des quatre projets bénéficiaires de l'appui financier. Sous la supervision de l'ONG Nature+ en partenariat avec l'Association des communautés locales autochtones des zones forestières du Congo et le Cercle des droits de l'homme et du développement, le projet va inclure de nouvelle pratique

impliquant les communautés locales et autochtones. Il est financé à hauteur de 138,9 millions FCFA et couvre les districts de Souanké, Sembé et Ngbala.

Un autre projet intitulé « appui au secteur privé en République du Congo » est une initiative qui intègre la dimension genre dans la mise en œuvre de la certification forestière et la légalité du

bois, à travers l'Accord de partenariat volontaire. Les deux derniers projets cités portent sur l'Observation indépendante de la gouvernance forestière dans le pays.

L'aide des partenaires a, en effet, permis de rapprocher les pouvoirs publics, les OSC et le secteur privé dans le contrôle des activités forestières au Congo. « L'observation in-

dépendante des forêts sera encore plus forte, plus professionnelle grâce au développement de systèmes d'approches de méthodologies et d'outils innovants, avec l'espoir à terme qu'ils obtiennent la certification ISO 9001 : 2015, norme internationale certifiant les systèmes de management de la qualité », a signifié Aimé Blaise Nitoumbi, le directeur général du partenariat au développement.

Il faut souligner que la protection de l'environnement constitue l'un des principaux axes d'intervention de l'UE au Congo, grâce à son pacte vert mis en place par la commission européenne. « La question environnementale sera encore retenue dans le prochain cycle de programmation 2021-2027 », a assuré Karl Rawert, chef de la coopération à la délégation de l'UE au Congo.

Une autre rencontre est prévue pour le 17 juin prochain consacrée toujours aux projets portés par la société civile et financés par l'UE.

Fiacre Kombo

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX

Le dispositif congolais soumis à une expertise

Les experts du Groupe d'actions contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac) séjourneront pendant trois semaines en République du Congo. L'objet de leur mission : évaluer le dispositif juridique et institutionnel national en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux.

Avant de se déployer dans les différents ministères publics pour la tâche, la délégation du Gabac a été reçue, le 7 juin à Brazzaville, par le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé.

Selon ce dernier, les autorités congolaises attachent beaucoup d'importance à la sécurité du système financier de la sous-région. « Cette année, le Congo a voté la loi portant mise en place du régime de lutte contre le blanchiment des capitaux. Nous allons nous mettre à votre disposition pour que la mission se déroule normalement », a rassuré Ludovic Ngatsé, avant de relever : « Nous espérons faire le point de l'évaluation que vous aurez eu à réaliser de manière à ce que nous tirons les conséquences sur les plans d'action à venir. » Expliquant l'importance de ladite évaluation, le secré-



Le ministre délégué au Budget (à droite) lors de la réunion avec le GABAC «photo Nkodia»

taire permanent du Gabac, Gervais Mbata, a indiqué : « Le processus d'évaluation mutuelle du second

de la visite sur place qui permettra aux évaluateurs ainsi qu'aux autorités congolaises, d'échanger

blanchiment. » « Cet exercice permettra de mesurer la conformité technique et l'efficacité

« Le processus d'évaluation mutuelle du second cycle du Congo, entamé en août 2019 par le séminaire de pré-évaluation, franchit aujourd'hui l'étape de la visite sur place qui permettra aux évaluateurs ainsi qu'aux autorités congolaises, d'échanger sur les documents et pratiques permettant d'apprécier les efforts fournis par le Congo en matière de blanchiment. »

cycle du Congo, entamé en août 2019 par le séminaire de pré-évaluation, franchit aujourd'hui l'étape

sur les documents et pratiques permettant d'apprécier les efforts fournis par le Congo en matière de

des actions menées par le Congo », a-t-il poursuivi. Le blanchiment des capitaux et le financement du terro-

risme constituent, à ce jour, des menaces graves pour l'économie de la sous-région, déjà exsangue. Leurs impacts dévastateurs sur le plan politique, économique et financier annihilent les efforts des gouvernants et maintiennent la population dans la misère.

Le Gabac est un organe institutionnel sous-régional, chargé de la promotion des normes, instruments et standards de lutte anti blanchiment et contre le financement du terrorisme auxquels les chefs d'Etat ont assigné les missions suivantes : lutter contre le blanchiment d'argent et des produits du crime et contre le financement du terrorisme ; mettre en place de manière harmonieuse et concertée des mesures appropriées ; procéder à l'évaluation de l'action et l'efficacité des mesures adoptées etc.

Lopelle Mboussa Gassia

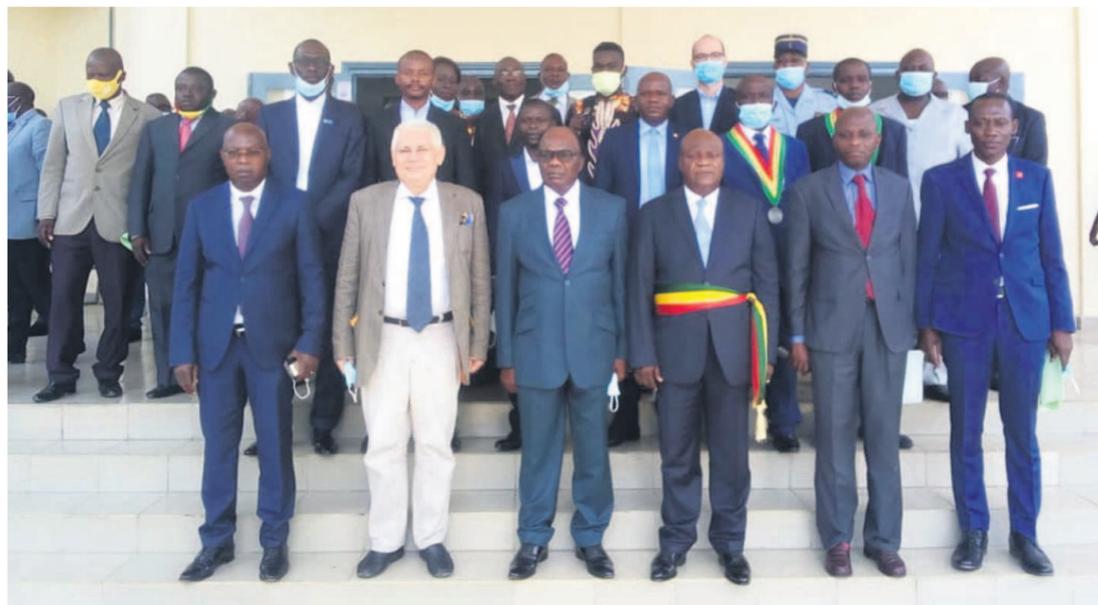
OWANDO

Lancement d'un programme de gestion des eaux fluviales et des déchets solides

Le maire d'Owando, Michel Elenga et l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Raul Mateus Paula, ont lancé le 7 juin le programme « villes résilientes ». Le volet assainissement du projet va durer deux ans, avec une implication des acteurs de la société civile et des comités de quartiers.

La commune d'Owando disposant d'environ 22 mille habitants et sept quartiers, est l'une des deux villes secondaires du pays ciblées par le programme « villes résilientes ». Elle bénéficiera du premier volet Gret impliquant l'assainissement et le renforcement des capacités de la société civile, ainsi que deux autres composantes liées à l'assistance technique à la mairie et la construction des ouvrages de la voirie urbaine, a expliqué Stève Moukendi, chef du projet Gret.

Le lancement de la première phase du programme « villes résilientes » constitue un motif de soulagement pour la commune d'Owando qui, à l'instar des autres localités du pays, est durement impactée par les effets de la crise économique et sanitaire. Le maire de la ville, Michel Elenga, a salué la résilience de ses administrés qui ont développé le sentiment d'espoir et de vivre ensemble. En effet, avant l'arrivée du



La photo de famille/Adiac

projet, la municipalité a expérimenté une démarche participative appelée « opération Owando ville propre » lancée en 2018. L'opération qui a mobilisé la dynamique locale, les groupements des femmes, les comités des quartiers et des associations spécifiques, s'est néanmoins heurtée à des difficultés liées au manque de personnel qualifié, à la rareté

des ressources financières, à l'absence de moyen roulant et aux matériels destinés à l'hygiène et la salubrité.

« La commune a des attentes fortes en matière de renforcement des capacités des agents municipaux, d'assainissement urbain, de drainage des eaux fluviales, de gestion des eaux usées et des ordures ménagères », a

déclaré Michel Elenga, ajoutant que l'appui européen permettra à sa commune de relever le défi du développement durable, de l'attractivité de la ville et de mobilisation des investissements innovants.

Le programme « villes résilientes » est entièrement financé par l'UE à hauteur de 32 millions d'euros, soit environ 21 milliards FCFA, dans le

cadre du 11e Fonds européen de développement.

« À travers ce projet, l'UE est engagée durablement dans la promotion de l'approche participative du développement local (...) Nous avons quatre ans pour mettre sur pied un système de gestion des déchets, pour améliorer les conditions d'hygiène des ménages, pour renforcer les capacités de la société civile en vue d'enclencher une dynamique vertueuse d'une gouvernance participative », a assuré l'ambassadeur Raul Mateus Paula.

Enfin, le projet cible environ 110000 habitants d'Owando et de Nkayi dans le département de la Bouenza, ainsi que les maries de deux villes, 3000 ménages et 20 écoles. Les autres phases du projet seront lancées dès le début de l'année prochaine, la construction des ouvrages suivie par l'Agence française de développement et l'appui aux maries.

Fiacre Kombo

Les habitants réclament plus de moyens pour assainir la ville

Les autorités communales ne disposent d'aucun outil pour faire face à des inondations récurrentes et à des herbes qui envahissent Owando, chef-lieu du département de la Cuvette. La population exaspérée tente de s'organiser autour des initiatives communautaires, s'inspirant du programme « villes résilientes » que finance l'Union européenne.

Onkindodzoko est l'une des plus grandes agglomérations parmi les sept que compte la commune d'Owando. Ce secteur est difficile d'accès en raison des eaux usées et surtout des herbes empêchant parfois de voir au-delà de 100 m. Pendant la saison des pluies, les habitants de ce quartier ne peuvent pas sortir de chez eux sans porter des bottes, en témoigne le chef du quartier, Laurent Obeko.

Dans ce quartier peuplé d'environ dix mille habitants et de près de deux mille ménages, les latrines sont construites traditionnellement sans observer les conditions d'hygiène. L'absence des fosses d'aisance modernes dans cette promiscuité est souvent source des conflits de bon voisinage et la recrudescence des maladies diarrhéiques.

Le chef Laurent Obeko qui s'inquiète pour l'avenir de son quartier en appelle à la responsabilité des autorités communales et au soutien des partenaires au développement. « Il n'existe pas un service de ramassage des immondices ou de traitement des déchets dans notre localité. Les maisons et latrines



Des latrines mal entretenues/Adiac

sont construites ici de manière anarchique », déplore-t-il.

Il faut savoir que la situation du quartier 1 (Onkindodzoko) est loin d'être un cas isolé. Les habitants du quartier 4 (Oloko) sont eux aussi affectés par des inondations et des mares d'eau qui

leur polluent l'atmosphère. Avec l'aide des volontaires, le quartier essaie de faire face à la montée de l'insalubrité. L'une des rares associations féminines du secteur, la Dynamique des femmes d'Oloko organise des journées « ville propre » et sensibilise les

communautés à l'hygiène et l'assainissement. La présidente de cette Organisation non gouvernementale (ONG), Antoinette Ossona, se réjouit de la participation des communautés locales, malgré les quelques outils mis à leur disposition. C'est cette approche

participative que prônent les autorités de la mairie, pour essayer d'assainir tant soit peu les écoles, les centres de santé, les marchés ou autres lieux publics de la ville. Le conseiller à l'Urbanisme et au logement près le cabinet du maire d'Owando, Raphaël Nguimbo, pense que le projet Gret, qui gère le volet assainissement du programme « villes résilientes », va aider cette localité à relever le défi. « La mairie n'a pas d'équipements, ni personnel pour pouvoir se déployer sur le terrain. Elle mène certaines opérations d'assainissement (curage de caniveaux, de balayage des artères et désherbage) des lieux publics grâce à la mobilisation des jeunes volontaires », a-t-il déploré.

L'ONG internationale Gret, spécialisée dans l'assainissement des villes, va aider la commune à améliorer la gestion des déchets solides et des eaux usées, ainsi que l'implication des organisations de la société civile. Financé à hauteur de 5 millions d'euros par les partenaires européens, ce volet du programme cible aussi la ville de Nkayi, dans la Bouenza.

F.K.



QUIBDO AFRICA FILM FESTIVAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA 3^e EDITION DU QUIBDO AFRICA FILM FESTIVAL, PREMIER GRAND FESTIVAL DE CINÉMA DE LA RENTRÉE, AURA BIEN LIEU DU 14 AU 18 SEPTEMBRE 2021!

L'Édition 2021 du Quibdo Africa Film Festival se tiendra à Pointe-Noire, au Congo, du 14 au 18 juin prochain. Ce sera le premier grand festival de cinéma de la rentrée.

Une date pour un positionnement du Festival qui ambitionne de devenir le rendez-vous incontournable du cinéma Africain de la rentrée.

Le festival mettra une fois encore à l'honneur le mariage parfait entre les cinémas d'Afrique et de sa diaspora et rendra hommage cette année à Sébastien KAMBA, premier cinéaste congolais. À l'occasion de ses 57 ans de carrière, ce grand réalisateur à la filmographie riche et variée (« Le Peuple du Congo-Léo vaincra », « Kaka yo », « Mwana keba », « La Rançon d'une alliance » ou encore « Le corps et l'esprit » pour ne citer qu'eux) sera en septembre à Pointe-Noire.

Au programme également : projections de longs, courts-métrages, documentaires, films d'animations en avant-première (en compétitions) en présence des réalisateurs de manière virtuelle ou présente, rencontre BtoB, conférences, tables rondes (publiques, professionnelles), exposi-

tions, animations... Autant d'occasions de faire revivre (enfin !) en images, en musique et surtout dans les salles, nos émotions de spectateurs

(le festival se tiendra en présentiel et en public dans le respect des règles de distanciation).

En attendant de vous dévoiler la programmation de cette nouvelle édition, au caractère inédit, nous

vous proposons de découvrir l'affiche 2021 représentant une photo de Tchiana Pembe « Mama Liputa » réalisée par le photographe Rey Mangouta.

Pour organiser cette nouvelle édition du Quibdo Africa Film Festival créé par Wilfrid Massamba, l'équipe s'agrandit avec l'arrivée de nouveaux professionnels : Cassiopée NSONDE sera en charge de la production et de la programmation, Hope MAMS TSO, relations publiques et Fund Rising, Laura ZUÑIGA sera notre Community Manager et Michel Agathon NOTE sera chargé de la presse et de la communication.

QUIBDO AFRICA FILM FESTIVAL
DU 14 AU 18 SEPTEMBRE 2021
Info : www.quibdoafricafilmfestival.com

Contact Presse / Média
Michel Agathon Note : +242 05 326 10 00 michel-note2000@gmail.com



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

REMERCIEMENTS

Très touchés par la sympathie et le soutien multiforme manifesté à leur égard lors du décès le 5 mai 2021 à Pointe-Noire de Saturnin Zoba, agent Bolloré, la famille Zoba et frères Brice, Yvon Olive, Emeline Michelle, Serges Servais, Gabrielle Sandrine et Harold Vivien ainsi que la famille Bouya et la veuve Bénédicte Bouya adressent aux parents, amis et connaissances leurs vifs remerciements et expriment leur profonde gratitude. Priez, souriez, pensez à lui.



NÉCROLOGIE

La grande famille de l'unité territoriale de la circulation routière de Brazzaville informe les amis et connaissances du décès du sous-lieutenant Iloki Aimé César, survenu le 30 mai 2021 à Brazzaville. Le deuil se tient au n°34 de la rue Maloukou à Talangai (marché Massa). L'inhumation est prévu pour le vendredi 11 juin 2021.



SPEED
by Congo Telecom

L'INTERNET
TRÈS HAUT DÉBIT
ENFIN CHEZ VOUS!

FIBRE OPTIQUE : POTO-POTO CONNECTÉ À L'INTERNET HAUT DÉBIT ILLIMITÉ

Congo Telecom poursuit son plan de déploiement des quartiers non raccordés à la fibre optique afin de permettre à tous les ménages, familles et entreprises de bénéficier des avantages qu'offre l'internet haut débit illimité.

A cet effet, l'opérateur historique a lancé le samedi 15 mai 2021 à Brazzaville, une campagne terrain baptisée « L'internet très haut débit illimité enfin chez vous ! ». Cette campagne a pour objectif de permettre à Congo Telecom de connecter les clients en 24H grâce à un point de vente et une équipe technique dédiés dans chaque quartier connecté.

Pour ce faire, un point de vente a été installé au croisement Avenue de la paix - rue Mbochis, espace de la Poste pour permettre au public de souscrire aux offres SPEED ou d'effectuer toutes autres opérations commerciales liées à Congo Telecom.

Pour rappel, SPEED est la marque commerciale de Congo Télécom, elle offre des débits allant de 12Mbps, 30Mbps à 60 Mbps avec la possibilité pour les clients de bénéficier d'un kit d'installation gratuit à partir de 30Mbps.

Congo Telecom ambitionne à travers cette offre de connecter un maximum de congolais à l'internet très haut débit et vulgariser des technologies telles que l'e-éducation, la maison connectée, le travail collaboratif à distance, la télévision Ultra Haute Définition en streaming etc. qui nécessitent des capacités de transmission considérables.

Pour plus d'informations : 22 22 ou au 22 220 00 00.
Congo Telecom, le numérique c'est nous !



 22 22 ou 22 220 00 00
* Appel facturé au tarif en vigueur selon l'opérateur

    Congo Telecom

TRIBUNE LIBRE

Les municipalités et le casse-tête des transports en commun

Le constat est évident et les questions fusent de partout venant de nos différents quartiers. Le transport en commun est devenu un casse-tête à Brazzaville et à Pointe-Noire.

En effet, il est difficile d'effectuer un déplacement d'un quartier à un autre de ces deux villes, à bord de bus ou de taxis sans saigner son porte-monnaie. En cause, le phénomène dit des demi-terrains.

Pourtant, il est notoirement établi par les municipalités qu'à Brazzaville et à Pointe-Noire, la course de taxi est fixée à 700 francs, alors que celui du bus l'est à 150 francs. Ces coûts officiels n'ont jamais été modifiés depuis cette prescription, prise voici un peu plus d'une décennie. Mais, les transporteurs en commun la piétinent crânement. De même, ils ont choisi d'ignorer les délibérations fixant avec précision les itinéraires à emprunter et les terminus des trajets.

Les Brazzavillois avaient, alors applaudi à la fermeté de cette décision qui venait tant soit peu, soulager leurs peines dans ce domaine, en dépit de la tare congénitale observée. Que s'est-il passé depuis ?

Le Conseil municipal ayant oublié d'être coercitif, avait laissé la latitude aux chauffeurs de décider du changement de l'itinéraire, de la destination et du terminus initial au gré de l'humeur. Ainsi, tel un feu de paille, la décision municipale n'a même pas tenu une année avant de tomber en désuétude.

Tout était répartie à la case départ au grand dam des usagers.

Ainsi, au lieu de payer 150 francs, le passager qui part de Djiri, à l'extrême nord ou de Madibou à l'extrême sud pour le centre-ville de Brazzaville, subit le morcellement du trajet et débourse aux bas mots, 600 francs, en aller simple. Le retour devenu problématique pourrait lui coûter un peu plus cher.

La mise en circulation des bus étatiques communément appelés « mal à l'aise » avait été saluée comme une solution alternative, notamment pour ceux qui, avec un budget modeste pouvaient rallier un quartier de la ville à un autre au prix de 150 francs, quelle que soit la distance.

Mais, visiblement, le faible nombre de bus publics mis en circulation ne facilite pas toujours la tâche aux populations qui s'agglutinent dans les lieux de stationnement pour les attentes presque indéfinies. Et, en même temps, les mini bus des privés font des va-et-vient avec des itinéraires changeants et coûteux.

Quant aux chauffeurs de taxis, ils taxent la distance la plus courte à 1000 francs. Non seulement ce prix est devenu la norme, mais encore les chauffeurs de taxis ne se contentent pas d'un client à la fois. Ils les entassent pour différentes destinations et chacun paie sa course. Ceci se passe aussi bien à Brazzaville qu'à Pointe-Noire.

L'apparition de la pandémie de Covid-19 n'a fait qu'empirer les choses.

Les mesures barrières dont, la distanciation physique, avaient en effet, contraint les transporteurs en commun à réduire le nombre de clients dans les bus et taxis, et fait exploser le prix des courses tout en morcelant de plus belle les trajets. C'est ce que les citoyens désignent, non sans un brin d'humour, par « demi » ou « quart ». Depuis un bon moment, la distanciation physique n'est plus observée ni dans les taxis, ni dans les bus. Mais, les trajets restent très morcelés.

Cependant, autant les conseillers municipaux délibèrent sur les transports en commun, autant ils devraient se préoccuper des réparations des chaussées et des voiries abîmées.

Les frais des taxes de roulage qu'ils perçoivent ne devraient servir essentiellement qu'à cela, pas à autre chose. L'état des véhicules de transport en dépend.

Bref, à Brazzaville comme à Pointe-Noire, les usagers du transport en commun sont éreintés et ne savent plus à quelle autorité se vouer. Leur unique interrogation est de savoir la raison pour laquelle leurs élus locaux, à la tête des municipalités, donnent l'impression d'être insensibles à leurs peines, du moins sur le plan du transport en commun.

Valentin Oko

DÉVELOPPEMENT

La BAD prête à appuyer l'entrepreneuriat féminin et juvénile dans le secteur agricole

A l'issue de l'entrevue avec la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, le 7 juin à Brazzaville, la délégation de la Banque africaine de développement (BAD) conduite par son directeur général pour l'Afrique centrale, Serge N'Guessan, s'est dit disposée à renforcer le rôle des femmes et des jeunes dans le développement agricole.



Séance de travail entre la ministre des PME et la BAD

« La BAD va accompagner le Congo dans le développement du secteur agricole. Ce travail ne peut pas se faire sans passer par les toutes petites entreprises et surtout le secteur informel où les femmes et les jeunes jouent un rôle important », a déclaré le directeur général de la BAD pour l'Afrique centrale, Serge N'Guessan, en soulignant que le ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel dispose déjà des structures internes qui faciliteront le travail sur le terrain.

La coordonnatrice du programme Afawa de la BAD, Marieme Esther Dissanou, a abondé dans le même sens.

Selon elle, à travers ledit programme la structure financière continentale aidera les entrepreneures du Congo à pouvoir s'organiser, accéder aux financements et se développer. « La production agricole dans notre pays est tenue par les femmes à plus de 70% », a fait savoir la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo. Malheureusement, elles sont souvent les moins bancarisées et leurs activités ne sont pas formalisées. Il est question de leur permettre de quitter l'informel pour le formel, a-t-elle indiqué.

Par ailleurs, les deux parties ont évoqué le guichet unique

qui existe déjà. A ce propos, la ministre en charge des Petites et moyennes entreprises a souhaité, qu'en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, que l'on introduise dans ce guichet une entité à même de faciliter la création des petites entreprises agricoles tant par les femmes que les jeunes. Le développement de l'agriculture au sens large, rappelle-t-elle, est la pierre angulaire de l'action gouvernementale pour le quinquennat qui vient de commencer. Réduire les importations, atteindre l'autosuffisance alimentaire, remporter la lutte contre la malnutrition font partie des défis à relever.

Rominique Makaya

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Le gouvernement entend gérer les préoccupations de l'intersyndicale

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Edith Delphine Emmanuel née Adouki, a promis de faire diligence pour trouver des réponses adéquates aux préoccupations du Collège intersyndical de l'université Marien-Ngouabi.

« Au niveau du discours les choses ont évolué, nous sommes confiants, le Collège intersyndical est rassuré même si les points de crispation restent un peu en suspens », a déclaré le président du Collège intersyndical de l'université Marien-Ngouabi, Jean Didier Mbele, à l'issue d'un échange avec la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le 5 juin à Brazzaville.

Quelques jours auparavant, le Collège intersyndical tenait une réunion pour évaluer le niveau d'exécution du protocole d'accord signé avec le gouvernement le 1er août 2019. Le non-paiement des salaires des mois d'avril et de mai et les quotités de janvier, février,



La ministre de l'Enseignement supérieur échangeant avec les membres de l'intersyndicale son mieux pour résoudre le problème. Nous continuerons à travailler pour l'intérêt de l'enseignement supérieur dans notre pays », a assuré la ministre Edith Delphine Emmanuel née Adouki.

R.M.

ENVIRONNEMENT

Le CEVTE participe à la protection de la nature

L'association dénommée « Cercle des élites en voyages, tourisme et environnement (CEVTE) a organisé, le 5 juin, une marche combinée au ramassage des déchets en plastiques dans les grandes artères de Brazzaville en partenariat avec d'autres groupements.



Une équipe de ramassage des déchets en plastique au point de chute de la patte d'oie (Adiac)

L'activité s'inscrit dans le cadre de la situation d'urgence qui fait appel à une mobilisation collective de tous les acteurs du changement pour la survie de la planète.

Le geste a été accompli simultanément à Brazzaville et Pointe-Noire à l'occasion de la Journée internationale de l'environnement célébrée sur le thème « La restauration des écosystèmes ». A Brazzaville, deux équipes différentes ont effectué l'opération au rond-point Mounjali pour les uns et au croisement du quartier château d'eau pour les autres.

Arrivé au point de chute à la forêt de la patte d'oie, après une longue marche, le chargé de la communication du CEVTE, Arwine Gomo, a circonscrit l'activité dénommée « éco-jogging » qui lie le sport au ramassage des déchets plastiques, matériaux destructifs de l'environnement. Les sacs en

plastiques produisent notamment la pollution visuelle, de l'air et du milieu marin.

Selon Arwine Gomo, le CEVTE entend organiser régulièrement ce genre d'activité en s'appuyant sur les énergies communautaires car la crise sanitaire actuelle accentue également le problème lié à l'environnement. En agissant ainsi, les villes seront maintenues dans un état de propreté et à l'abri des risques de maladies graves liées à l'environnement. « Au Congo, malgré la publication de la loi réglementant la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et films en plastique, quatre milliards de sacs plastiques sont distribués chaque année, soit 80.000 tonnes de déchets », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, Rochkrol Matondo, participant à la marche

combinée au ramassage des déchets en plastiques, également président d'une association, a témoigné sa satisfaction à contribuer à l'assainissement de la ville. « En tant qu'acteur de la société civile, la Journée mondiale de l'environnement ne pouvait pas passer outre sans qu'il y ait un geste accompli pour montrer à la couche juvénile qu'elle a la capacité de faire de grandes choses ». Ainsi, il a exhorté les jeunes au respect de l'environnement afin de vivre dans un espace sain.

En rappel, la célébration de la Journée internationale de l'environnement, le 5 juin, a coïncidé au premier samedi du mois consacré, par la circulaire datée du 6 octobre 2018 du Premier ministre, à l'opération de salubrité publique dans les villes et villages du Congo.

Lydie Gisèle Oko

Le Cirad sensibilise les acteurs à la préservation des forêts

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement le 5 juin dernier, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) expose jusqu'au 12 juin à l'Institut français du Congo (IFC) autour du thème « L'avenir des forêts est entre vos mains ».

Réalisée en collaboration avec le Réseau de recherche pour les forêts d'Afrique centrale (R2FAC), cette initiative permet de mettre en lumière les sujets cruciaux dans le secteur environnemental et vise également à protéger et valoriser les forêts au niveau sous-régional. « La forêt est une source d'emplois qualifiés et diversifiés en Afrique centrale. Abatteurs, éco-gardes, doctorants ou ouvriers : tous contribuent à l'économie du pays et à l'utilisation durable des ressources naturelles. Ce sont autant d'emplois et de connaissances qui disparaissent quand la mosaïque des forêts et de champs est remplacée par des plantations agro-industrielles mono-spécifiques », estime le Cirad. L'exposition-photo installée dans le hall de l'IFC regroupe une vingtaine d'affiches en vue de sensibiliser les populations au rôle que chacun doit jouer dans la sauvegarde des forêts au sein de notre environnement. Une responsabilité attribuée en grande partie à la population rurale qui est en contact direct avec ce milieu écologique. Selon le Cirad, l'état et l'avenir de nos forêts ne dépendent pas que de l'action des grandes firmes nationales et internationales qui approvisionnent les marchés en différentes sortes de produits.

« Par exemple, partout en Afrique centrale la population utilise encore la méthode traditionnelle d'agriculture sur brûlis. Certes que le passage du feu enrichit le sol avant la plantation, mais cela fait perdre à la terre sa fertilité au bout de deux ou trois récoltes. Il faut alors ouvrir un nouveau champ en attendant que la terre se repose et que la forêt se réinstalle. Ce qui n'est d'aucun avantage pour la forêt, l'air et le bien-être des populations à long terme », renseigne l'une des photographies de l'exposition.

Ainsi, à travers cette exposition, le Cirad appelle à une meilleure gestion durable des forêts en Afrique centrale. Quoique difficile de changer rapidement les mentalités, cette organisation environnementale estime qu'avec beaucoup de volonté et un travail de fond, toutes les parties concernées par les forêts pourraient réajuster ses habitudes ainsi que ses actions pour sauvegarder ce patrimoine naturel. Et pour le Cirad, cette vision concerne tout le monde : autorités publiques, entreprises privées, ONG, associations et organismes pour l'environnement, etc.

En clair, l'exposition vise entre autres à soutenir la formation et la recherche pour la gestion durable des forêts ; investir dans les compétences du secteur informel ; développer l'agroforesterie pour réduire la pression sur la forêt ; miser sur l'éco-responsabilisation des entreprises ; réfléchir sur les conditions de pérennisation institutionnelles et financières de l'environnement et enfin à parier sur la consommation verte. Notons que l'exposition photo « L'Avenir des forêts est entre vos mains ! » sera ouverte au public jusqu'au 12 juin à l'IFC. Toujours en lien avec le secteur environnemental, deux conférences se tiendront les 8 et 9 juin à l'IFC.

Merveille Atipo et Gloria Imelda Lossele

VIE PROFESSIONNELLE

Des journées portes ouvertes du notariat prévues à Brazzaville

La Chambre nationale des notaires du Congo, que préside Éric Fédhéré Pandi, a annoncé le 4 juin à Brazzaville, au terme d'une séance de travail, l'organisation imminente des journées portes ouvertes du notariat.

« Nous aurons à faire connaître au grand public congolais et aux sujets de droit les différents textes qui sous-tendent la profession du notaire », a indiqué Éric Fédhéré Pandi.

En clair, le rôle du notaire et ses champs d'expertises, la loi 017/89 du 29 septembre 1989 qui institue la profession du notariat au Congo et le code de Lima qui regroupe essentiellement au niveau international les aspects de déontologie seront vulgarisés au cours de ces journées portes ouvertes. La Chambre nationale des notaires du Congo est chargée, entre autres, de défendre les intérêts du notariat, protéger le notaire et faire la promotion de la profession. Lors de ces assises, il



sera aussi question d'élaborer un répertoire des notaires congolais. Ce répertoire pourra être sup-

plémenté d'une carte professionnelle.

« Nous allons faire aussi la pro-

cessions dans l'accomplissement de sa mission seront facilités dans le cadre de la circulation routière », a ajouté le président de la chambre notariale.

Le notaire est cet officier public installé à l'effet de recevoir tous les actes auxquels les parties veulent ou doivent donner le caractère d'authenticité reconnu aux actes d'autorité publique.

En contribuant à l'excellence de la pratique notariale, la Chambre poursuit ainsi sa mission de protection du public, de promouvoir l'exercice préventif du droit, de soutenir la population durant les étapes importantes de vie, d'innover et de s'adapter pour favoriser l'accès à la justice pour tous.

Fortuné Ibara

Séance de travail des notaires/Adiac
motion de notre carte d'identité professionnelle et la vignette. Le titulaire sera protégé et les dépla-

NÉCROLOGIE

Rosalie Bindika, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Batamio Germain, Diakabana Victor, Tchikebi Dieu-donné, Talakanda Urbain, la famille Kahunga et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur frère, oncle et père Biyoudi Léon, survenu le dimanche 23 mai 2021 à Brazzaville.



Le deuil se tient au n° 259 de la rue Loufou au Plateau des 15 ans, non loin du marché.

L'inhumation aura lieu le mercredi 9 juin au cimetière Samba Alphonse.

Les familles Okollo Olyba et Ingoba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, fils, oncle Okollo Olyva Rock Symphorien, survenu le 5 juin 2021.



La veillée mortuaire se tient au n° 115 de la rue Oboya à Talangai (arrêt général Adoua).

La date de obsèques sera communiquée ultérieurement.

La famille Hossié a la profonde douleur d'annoncer aux parent, amis et connaissances le décès de leur sœur Hossié Marguerite, survenu à Brazzaville le jeudi 3 juin 2021. La veillée mortuaire se tient au n°20 de la rue Nkeni à Talangai.



Florent Sogni Zaou, journaliste, la famille Sogni, les membres de la famille paternelle et maternelle, neveux et nièces ont la vive douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère et oncle Tati Sogni Alexandre, le 2 juin 2021 à Pointe-Noire, des suites d'une courte maladie.

La veillé mortuaire a lieu non loin du collège Grégory en allant au quartier Tchali. La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :** Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



SOMMET DU G7/COVID-19

Boris Johnson appelle à « vacciner le monde » d'ici 2022

Le Premier ministre britannique accueillera le sommet du G7 du 11 au 13 juin en Cornouailles. Il envisage de mettre rapidement fin à la pandémie de Covid-19.

Ce sommet sera la première rencontre physique, présentielle des dirigeants du G7, depuis le début de la pandémie en mars 2020, et la première participation du nouveau président américain, Joe Biden.

Boris Johnson compte mettre rapidement fin à la Covid-19. Il va appeler, dans les prochains jours, les dirigeants des pays du G7 à s'associer pour « vacciner le monde d'ici à la fin de l'année ». L'objectif est d'atteindre une immunité collective à l'échelle mondiale. Le Premier ministre britannique va accueillir le sommet du G7 à Cornouailles. A cette occasion, il va exhorter ses homologues des pays industrialisés (Royaume-Uni, France, Italie, Canada, Japon, Allemagne, Etats-Unis) à prendre des « mesures concrètes » pour atteindre cet objectif. Ce sera la première participation du nouveau président américain, Joe Biden. Ce qui marque le retour des Etats-Unis vers le multilatéralisme, après les années Trump.

« Le monde attend de nous que nous relevions le plus grand défi de l'après-guerre: vaincre la Covid-19 et mener une reprise mondiale portée par nos valeurs communes », a déclaré Boris Johnson, « vacciner le



Boris Johnson

monde d'ici à la fin de l'année prochaine serait le plus grand exploit de l'histoire de la médecine. J'appelle mes collègues dirigeants du G7 à se joindre à nous pour mettre fin à cette terrible pandémie et promettre que nous ne laisserons jamais se reproduire les ravages causés par le coronavirus », a-t-il conclu.

Le Royaume-Uni avait annoncé, en février, qu'il partagerait la

majorité de son surplus de vaccins via le dispositif international Covax. Malgré l'état avancé de la campagne de vaccination, le pays ne dispose pas encore de tels surplus. Boris Johnson espère, en outre, promouvoir un système mondial de surveillance destiné à détecter de nouveaux variants du virus avant qu'ils ne se répandent. Le sommet du G7 a notamment abouti à un accord historique,

fixant comme objectif un taux minimal d'impôt sur les sociétés de 15%, pour une meilleure répartition des recettes fiscales des multinationales, les géants du numérique qui ont prospéré pendant la crise sanitaire en particulier, d'après un communiqué commun. Il s'agit là d'un compromis, qui envoie une impulsion importante pour la réunion du G20, prévu en juillet à Venise en

Italie, où un accord plus concret est attendu. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, s'est félicitée d'un « grand pas vers une taxation et une concurrence juste », avant d'appeler à plus de « coopération internationale ».

Mais le niveau du taux proposé fait débat. La France par exemple, souhaite qu'il soit « le plus élevé possible », a déclaré le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, l'un des signataires de l'accord. Dans la même veine, Gabriela Bucher de l'ONG Oxfam, pense qu'un taux minimum de 15% est « trop bas si l'on veut lutter contre le recours aux paradis fiscaux ». L'environnement et la relance verte étaient aussi au cœur du sommet du G7 de Londres, avant la grande conférence pour lutter contre le réchauffement climatique, la COP 26, prévue en novembre, en Ecosse. Pour l'économiste Nicholas Stern, assurer une relance verte nécessite pour les pays du G7 de consacrer 1000 milliards de dollars par an au cours de la prochaine décennie pour s'assurer que leurs économies se remettent complètement de la pandémie de Covid-19 et pour effectuer la transition vers une croissance durable, inclusive et résiliente.

Noël Ndong



AVIS DE RECRUTEMENT N°05 / UCP- REDISSE IV /SPM POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN COMMUNICATION DE L'UC-REDISSE IV-République du Congo» (Publication du 8 juin 2021)



1.Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Mondiale, un financement de l'ordre de Quinze Millions (15 000 000) de dollars USD (crédit) pour la mise en œuvre de la phase IV du Projet Régional de Renforcement des systèmes de surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique Centrale. La durée du projet est de cinq (5) ans et ses interventions doivent s'exécuter au cours de période allant de 2020 à 2024.

L'Association Internationale de Développement en sigle « IDA » a accordé également un prêt initial de dix millions quatre-cent mille Euros (10 400 000 équivalents à 11 310 000 USD) au Gouvernement de la République du Congo afin de l'accompagner dans ses efforts de relever les défis de santé publique. Ce prêt, qui couvre la période de 2020 à 2022, soit deux (02) ans est destiné à supporter les charges du projet de riposte d'urgence au COVID-19.

Vu l'importance capitale de contenir la propagation de la COVID-19 pour la santé et la reprise économique, la banque a accordé un financement additionnel (FA) équivalent à douze millions de Dollars us (12 000 000 USD), soit dix millions trois cent mille euros (10.300.000) à la République du Congo dans le cadre du projet PRUC-19. Ce FA permettra un accès au vaccin qui soit abordable et équitable, ce qui jouera un rôle essentiel dans le renforcement du système de santé.

Le présent avis est lancé en vue du recrutement d'un Spécialiste en communication de l'UC-REDISSE IV.

2.Description des Postes :

En tant que membre de l'Unité de Coordination du Projet (UCP), le spécialiste en communication (SC) est placé sous la supervision directe du Coordonnateur du REDISSE IV à qui il rend compte de ses activités. Il est responsable de toutes les activités relatives à la gestion de l'information et à la sensibilisation, dans le cadre de l'exécution des projets coordonnés par l'UC REDISSE IV. A ce titre, il travaille en étroite collaboration avec les autres membres de l'UC-REDISSE IV ainsi que les services extérieurs et autres structures impliquées dans la mise en œuvre du projet.

De façon spécifique, le spécialiste en communication aura entre autres pour tâches de :

- Définir le cadre global du système de communication à mettre en place pour une bonne visibilité des activités des projets ;
- Proposer un périodique de diffusion des informations du projet ;
- Animer et assurer la production régulière et périodique d'information du projet ;
- Animer et assurer la mise en jour du site web du projet.

L'Unité de Coordination Centrale du REDISSE IV-République du Congo, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les candidats intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente à exécuter lesdits services.

3.Profil requis du candidat :

Le ou la candidat (e) devra :

- Avoir un diplôme supérieur (au moins BAC +3) en communication, journalisme, ou dans une discipline relative à la communication ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience pertinente comme spécialiste en communication ; une expérience des projets financés par la coopération multilatérale et en particulier une expérience des projets financés par la Banque Mondiale est un atout ;
- Avoir une expérience de relation de travail avec des partenaires au plus haut niveau.
- Avoir une bonne connaissance en informatique ;
- Avoir une connaissance pertinente de la gestion des relations et du ministère en charge de la santé ;
- Avoir une expérience dans le développement des produits de communication, et savoir utiliser certains équipements (appareil photo ; caméra vidéo ; etc.) ;
- Être apte à collaborer avec les membres d'une équipe, et à travailler sous pression ;
- Avoir de très bonnes relations inter et intra professionnelles ;
- Être capable de travailler en équipe multidisciplinaire et sous pression ;
- La connaissance de l'anglais et des langues nationales sera un atout.
- Être disposé(e) à effectuer des déplacements dans les structures intervenantes au projet (même à l'intérieur du pays) et éventuellement d'autres organismes

4. Composition du Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UC-REDISSE IV ;
- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Les copies des attestations de travail (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les copies des attestations des expériences du candidat dans les domaines couverts par le poste.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), sis à Brazzaville, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo, bloc 1, parcelle 70/59 bis, arrondissement 2 Bacongo de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention « Candidature au poste du Spécialiste en communication de l'UC-REDISSE IV » et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le 25 Juin 2021 à 12 heures.

Le Coordonnateur de l'UC-REDISSE IV,

Jean Pierre OKANDZELENGA./.

TOURISME

Les cadres du département appelés à renforcer leurs capacités



La ministre du Tourisme entourée des cadres de son département/Adiac

La ministre du Tourisme et des Loisirs, Destinée Hermella Doukaga, a invité le 2 juin à Brazzaville les cadres du département à améliorer leurs performances.

« Nous avons la lourde charge de matérialiser dans les faits la volonté du président de la République, celle de faire de notre pays une destination touristique attractive sûre et d'en faire un secteur produc-

tif », a-t-elle déclaré.

La ministre en charge du Tourisme a indiqué à ses administrés qu'elle était disposée à recevoir leurs suggestions en vue d'améliorer les performances du département.

Elle a, en outre, appelé ses administrés à la responsabilité, la ponctualité, la disponibilité, l'éthique et à la morale.

Guillaume Ondze

POLAR

«La disparue du lampadaire» de Marie-Françoise Ibovi

L'écrivaine Marie-Françoise Ibovi publie son premier «polar», préfacé par Pierre Tsémou et paru aux Editions Kemet.

À travers la vie de l'étudiante Shékina Ebakata, Marie-Françoise restitue, avec une plume à la manière de Janis Otsiémi, «direct, acéré, coloré, un mélange exotique et urbain», les péripéties de cette jeune fille de 25 ans lors d'une révision de ses cours sous un lampadaire. L'auteure entraîne le lecteur vers ce qui s'apparente à un enlèvement.

S'ensuit une série d'hypothèses comme dans toutes les histoires de roman policier. Qui a bien pu organiser l'enlèvement ?

La mère de l'étudiante, effondrée devant l'inaction de la police, se résout à demander le recours de Kimya Koubemba, détective privé de renom. En parallèle, elle mènera également son enquête, aidée de son compère Rigo Rigo-bert.

Suspens ! : Qu'est-il arrivé à Shékina? Quels seront les résultats des investigations de Kimya Koubemba ? De rebondissement en rebondissement, cette affaire tient le lecteur en haleine jusqu'à la dernière page.

Originaire du Congo-Brazzaville, Marie-Françoise Ibovi est née le 8 juin 1979 en Russie. Elle réside désormais entre la France (Vi-



onne) et le Congo. Son premier recueil de nouvelles «Rue des histoires» a reçu le Grand Prix

des Arts et des Lettres 2012 de la République du Congo.

Marie Alfred Ngoma

RIAPL 2021

Des conteurs se donnent rendez-vous à Dolisie et à Brazzaville

La quinzième édition du festival international des Rencontres itinérantes des arts de la parole et du langage (RIAPL) se tiendra, le 14 juin, à Dolisie, dans le département du Niari, et du 16 au 17 juin à Brazzaville sur le thème : « Culturel et environnement ».

Les rencontres itinérantes des arts de la Parole et du langage sont des moments privilégiés où des artistes font entendre leurs voix et font connaître leurs œuvres au public. Elles sont ouvertes à toutes les formes de la parole et du langage. Le festival a pour objectif majeur de permettre aux artistes d'être plus proches de la population et réciproquement à la population de se donner rendez-vous avec sa culture et celle des autres.

L'ouverture de l'édition spéciale aura lieu, le 14 juin, à Dolisie, au cours de laquelle, une soirée conte est prévue, c'est une nuit de partage avec les conteurs de Dolisie, de Brazzaville et la conteuse de la Côte d'Ivoire. Outre le conte, il y a aura une déambulation de la marionnette géante par le collectif Balabal'art. A Brazzaville, l'évènement se tiendra pendant deux jours, le 16 et 17 juin à l'Institut français du Congo. Les contes « Ntsièto a de la fièvre » et « La poignée de poussière », respectivement mise en scène par le conteur congolais Jules Ferry Quevin Moussoki Mitchum, directeur artistique dudit festival et par la conteuse ivoirienne Rebecca Kompaore seront joués le 16 juin à 9 heures et à 15 heures à l'IFC.

Jules Ferry Quevin Moussoki relatera l'histoire d'un jeune voyageur, Kasimodo, qui souhaite reconquérir le monde, celui que son grand père lui racontait. Partout où il passe le constat est désolant. Il rencontre des arbres qui se plaignent des hommes qui ne cessent de les détruire, les poissons qui lui disent s'étouffer dans les océans par tout ce que les humains y jettent, ...

Tandis que Rebecca Kompaore parlera d'un homme vantard et riche qui a jeté l'argent par la fenêtre et qui se met tous les matins devant la porte de sa maison pour admirer tous ceux qui passent, parmi les passants, il y a un pauvre homme a qui il dit de passer chaque matin chez lui pour lui demander de l'argent nécessaire aux dépenses de sa famille...

Le spectacle « Sandra », mis en scène par Abdon Fortuné Koumbha, est une restitution en cours de création dont la moitié sera dévoilée au public, le 17 juin à 15 heures à l'IFC. Il s'agit, en effet, de Kameni, un malade mythique qui passe ses journées à écrire dans des cahiers, c'est son seul moyen d'expression. Quand il entend le docteur Denis Mukwenge recevant le Prix Nobel de la paix parler de Sandra, Kameni sort soudain de son silence. Lui qui est enragé reconnaît Sandra et commence un dialogue étrange.

Les Riapl sont une plate-forme de rencontres, d'échanges et de partage, c'est un biennal qui se tient au mois de juin.

Rosalie Bindika

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL FÉMININ

Epah Ngamba s'offre une victoire en première journée

La formation de football féminin et deuxième club de la ville océane, Epah Ngamba, a arraché sa première victoire du championnat national des dames édition 2021, le week-end dernier en s'imposant 3 buts à 2 face à Tula Katula de Brazzaville.

La rencontre comptant pour l'un des matches de la première journée du championnat national de football des dames s'est déroulée au Complexe sportif de Pointe-Noire en présence des représentants de la fédération congolaise de la discipline. Trois buts à deux, c'est le résultat final de cette rencontre qui permet aux pouliches de Serge Mampouya de se mettre en confiance, en attendant la deuxième journée du championnat prévue pour le 10 juin où les Ponténégrines recevront Esperance Muchanga de Brazzaville (CESB). De son côté, l'AC Léopards, l'autre équipe de la ligue de Pointe-Noire, s'est vu reporter son premier match du championnat contre Esperance Muchanga. En attendant la reprogrammation de cette confrontation, les Léopards dames joueront en deuxième journée contre le football club La Source à Brazzaville. A Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza qui abrite pour la première fois les rencontres du championnat national de football féminin après la création du club dudit département, l'ambiance est totale.

En effet, sans encombre, FC Bouenza, les benjamines du championnat se sont inclinées lors de leur premier match dans leurs propres installations 13 buts à 0 face à OFA. Elles joueront le deuxième match à Brazzaville face à Rayons du soleil. Notons qu'à Brazzaville, Diables noirs a eu raison de Rayons de soleil, 3 buts à 1, la source a gagné Royal football, 6 à 0 tandis que le match prévu entre AC Colombe/ FC Porto a été aussi reporté.

Charlem Léa Itoua

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT
regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

GESTION DES MARCHÉS DOMANIAUX

Zéphirin Nguié communique de nouvelles stratégies

L'administrateur-maire du quatrième arrondissement de Pointe-Noire, Zéphirin Nguié, s'est récemment entretenu avec les régisseurs, les comités de marchés et les collecteurs de tickets des sept marchés dont regorge son arrondissement dans l'objectif de leur donner de nouvelles stratégies pour la gestion desdits marchés.

Zéphirin Nguié a placé l'évolution et la bonne gestion des marchés domaniaux au cœur de ses priorités. Pour lier la parole à l'acte, il a initié une rencontre avec les régisseurs, les comités de marché et les collecteurs de tickets de son arrondissement. Leurs échanges ont tourné entre autres sur la structuration de ces marchés, les droits des tables et de balayage, le fonctionnement des comités de marchés, ainsi que l'effectif des vendeurs.

Cette rencontre a fait naître de nombreuses décisions importantes parmi lesquelles, le réaménagement des bureaux des comités de marchés, l'interdiction des marchés parallèles qui se créent les jours non ouvrables, notamment le mercredi et le dimanche.

Le maire du quatrième arron-



Zéphirin Nguié, administrateur-maire de Loandjili/DR

dissement a, par ailleurs, demandé à l'assistance de mettre fin aux collecteurs recrutés par des comités de marchés tout en rappelant que les recettes du quatrième et cinquième jour du marché reviendront à la commune de Loandjili. Ceci va permettre à cette institution de faire face à certaines questions. « Dorénavant, les bordereaux des recettes des régisseurs et bien d'autres seront déposés à la commune de Loandjili », a dit Zéphirin Nguié. Notons que cette rencontre a non seulement permis au maire du quatrième arrondissement de mettre fin aux vieilles coutumes de gérance des marchés domaniaux de son arrondissement mais également de rencontrer ceux qui les dirigent.

Hugues Prosper Mabonzo

PROGRAMME ACP-UE CULTURE

Fin de la soumission au premier appel à projet

Lancée le 30 mars dernier, la soumission à ce premier appel à projet du Programme ACP-UE Culture, initiative conjointe de l'Union européenne (UE) et de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), se clôture ce 8 juin à 12 heures GMT.

Destiné à soutenir les industries culturelles et créatives (ICC) d'Afrique centrale, le programme concerne huit pays (Congo, Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo (RDC), Guinée équatoriale, Gabon, São Tomé-et-Principe, Tchad). Il a pour objectifs de favoriser, par le biais de soutiens financiers ciblés, le développement intégral des ICC en tant qu'acteurs économiques, sociaux et culturels ; renforcer les capacités des ICC et les mettre à niveau, renforcer les capacités des structures d'appui et d'encadrement des acteurs culturels et de leurs faitières ; promouvoir un environnement favorable pour un meilleur et plein accès aux marchés nationaux, régionaux et internationaux des produits et services culturels générés. Le Programme ACP-UE Culture est cofinancé par l'UE et l'OEACP dont le mandat consiste à stimuler le potentiel du secteur culturel et créatif ainsi que sa contribution au développement socio-économique des pays ACP. Cela, à travers une série d'activités d'accompagnement aux bénéficiaires de subventions pour appuyer la mise en œuvre des projets, contribuer au renforcement permanent des capacités des secteurs culturels et créatifs ainsi que des publics en Afrique centrale et la mise en réseau des acteurs soutenus. Le programme prévoit aussi des activités de sensibilisation et de promotion qui profiteront plus largement à l'ensemble des parties prenantes du développement culturel de la sous-région et au-delà. Le projet vise les artistes et les professionnels de la culture, les entreprises et organisations de la société civile,

les groupes vulnérables (femmes, jeunes, minorités, etc.), les médias locaux, régionaux et internationaux, ainsi que les autorités publiques locales et nationales. Il y a également la population générale locale qui bénéficiera des résultats à long terme du projet.

Avec un montant indicatif disponible de 1,050,000 euros et des subventions sollicitées qui se situent entre 35,000 euros et 105,000 euros pour une durée maximale de 24 mois, le premier appel à projet entend soutenir des initiatives destinées à renforcer le rôle des ICC en tant qu'acteurs économiques, sociaux et culturels. Cela, dans l'objectif d'accroître des recettes économiques du secteur créatif, favoriser durablement la création d'emplois liés au secteur culturel ainsi qu'une meilleure accessibilité, reconnaissance et valorisation des artistes et de leurs œuvres.

Il est ouvert aux organisations légalement enregistrées dans les pays concernés. Il s'agit des structures composant les différentes filières des ICC à but lucratif (dont PME/PMI, coopératives, ESS), non lucratif (les organisations de la société civile des secteurs culturels et créatifs) ; les institutions culturelles et artistiques publiques et privées ; les centres de formation publics et privés ; les Chambres de commerce et des métiers ; les administrations publiques (locales, nationales, régionales) chargées en particulier de la culture, de l'emploi, de la formation professionnelle. Les projets soumis devront contribuer à améliorer la création et la production de biens et services, ainsi qu'à augmenter le nombre et la qualité ; soutenir l'ac-

cès aux marchés et la diffusion de biens et services ; promouvoir l'éducation à l'image des publics, en particulier des jeunes ; favoriser l'accès au financement via des mécanismes innovants.

Pierre Claver Mabiala, président d'Artériel Network Continental (un des partenaires associés du projet) et promoteur culturel congolais, a déploré le fait que les acteurs du Congo-Brazzaville ont moins de chance de postuler ou d'être retenus dans le programme. Cela, à cause des faiblesses liées, entre autres, à la structuration, aspect important car, a-t-il souligné, le premier appel du programme concerne des projets d'envergure, des projets de collaboration, de partenariats public/privé, entre des partenaires d'un même pays, entre partenaires de différents pays et même avec des partenaires hors région. «L'autre souci est que les cinq dernières années, la crise économique et la covid-19 n'ont pas permis aux organisations de mener des projets. Très peu auront des références sur les projets antérieurs et même s'il y en a, ce sera difficile d'avoir des projets qui font la moitié de la somme qu'on veut demander», a-t-il expliqué.

Notons qu'outre Arterial Network, le Programme ACP-UE Culture compte d'autres partenaires associés pour sa mise en œuvre, un consortium de partenaires africains et européens : Interarts, Culture et Développement, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, et l'Institut national des arts à Kinshasa. Le Centre régional pour les arts vivants en Afrique et gouvernements locaux unis d'Afrique.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

COVID-19

Le personnel médical du secteur privé formé pour faire face à la maladie

L'atelier de renforcement des capacités des agents de santé du secteur privé initié par l'ONG Médecins d'Afrique avec l'appui de l'OMS a pris fin, le 5 juin, dans la ville océane par l'adoption de plusieurs recommandations faites par les participants afin de mieux riposter au coronavirus.

Pendant quatre jours, les agents de santé évoluant dans les structures sanitaires privées ont suivi divers enseignements sur la covid-19 donnés par les experts et facilitateurs afin qu'ils soient outillés dans leur pratique quotidienne dans leurs différentes structures. La situation épidémiologique actuelle de la covid-19 au niveau mondial et national, prélèvement, sécurité et transport des échantillons, surveillance épidémiologique, prévention et contrôle des infections, pratique sur la prévention et contrôle des infections, prise en charge psychologique, vaccination contre la covid-19, communication sur le risque et engagement communautaire, prise en charge clinique des cas, etc. sont entre autres thèmes exposés.

À travers cette session, les participants ont été informés sur la situation épidémiologique jugée alarmante dans le pays dont les récents chiffres font état de 11 843 déclarés dont 10 940 guéris et 150 décès soit un taux de létalité de 1,3%. La prévention et le contrôle des infections a édifié les participants sur l'impérieux devoir de se prémunir et prévenir la maladie dans les familles, la communauté et rompre ainsi la chaîne de contamination. La surveillance épidémiologique a fait également l'objet d'échanges. Elle permet de détecter le plus tôt possible les cas et de différencier

les cas probables, suspects, confirmés et les cas contacts, ont dit les experts. Quant à la vaccination, elle permet d'éradiquer la maladie. Ces différentes notions acquises ont été bénéfiques non seulement aux participants mais aussi pour le département et entrent dans le cadre de la continuité des services, s'est réjouie Aubierge Victoire Kimpamboudi Matondo, directrice départementale de la Santé de Pointe-Noire.

A la fin de la formation, au nom des participants, Merith Moukamba, louant les efforts conjugués de Médecins d'Afrique, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de la direction départementale de la Santé a formulé plusieurs recommandations. A l'endroit de Médecins d'Afrique, ils ont demandé l'organisation des formations continues et des contrôles de qualité pour un meilleur fonctionnement des structures sanitaires. A l'OMS et au ministère de la santé, ils ont souhaité que ne soit pas négligé le secteur privé dans les diverses formations. A la population, ils ont émis le vœu de voir les gens aller se faire vacciner contre la covid-19 et suggéré la mise en réseau des formations sanitaires du privé. Cet atelier a mis fin à la série de formations initiées par Médecins d'Afrique depuis le mois de mai à Brazzaville et Pointe-Noire à l'intention des ONG et des agents de santé du secteur privé.

Hervé Brice Mampouya

SPORT

Jeunesse et emploi : Hugues Ngouélondélé présente les défis à relever

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi a, dans une communication qu'il a faite le 7 juin aux cadres des directions et structures sous tutelle, défini les stratégies qui donneront à la fois de l'espérance et un meilleur avenir à la jeunesse.

« Nous ne pouvons pas changer le passé, mais nous pouvons le corriger et travailler pour un futur meilleur », a déclaré Hugues Ngouélondélé. Dans le secteur du sport, le travail consiste, selon lui, à poursuivre les actions en cours relatives aux réformes et à la formation. L'atteinte de la performance sportive passera, d'après lui, par la validation des documents de la politique nationale de développement du sport et la détermination des conditions d'un partenariat stratégique avec les fédérations sportives nationales.

Hugues Ngouélondélé a aussi évoqué la présentation d'un projet de loi sur le sport, adapté aux évolutions des vingt dernières années, avec pour ambition, a-t-il indiqué, de poser les bases d'un véritable développement du sport au Congo. L'enseignement d'une éducation physique de qualité, la dynamisation du sport scolaire et universitaire, ainsi que la viabilisation des infrastructures sportives sont autant d'éléments qui permettront de relever le sport congolais sans oublier la formation dans les

métiers du sport.

Dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation civique, le ministre a souhaité mettre un accent particulier sur le lancement des études sur l'entrepreneuriat agricole en vue de tirer les leçons des échecs des expériences passées et de déterminer les conditions de réussite. La sensibilisation des jeunes aux métiers agricoles et la recherche des partenaires pour l'ouverture des formations aux métiers agricoles dans les centres d'appui technique de Dolisie, Odziba et d'Otsendé font partie des défis à relever, tout comme l'entrée en phase opérationnelle du Fonds d'appui à la jeunesse, créé par la loi 10-2000 du 31 juillet 2000 et la préparation d'un plaidoyer pour la mise à disposition de ressources plus importantes pour l'accomplissement de



ses missions.

Il a également promis l'élaboration et la validation des documents de politique nationale de développement de la jeunesse, s'appuyant notamment sur l'application des dispositions de la loi n°4-2000 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo afin de préserver les

enfants de nombreuses déviances.

En ce qui concerne la formation qualifiante et l'emploi, les défis sont énormes. Hugues Ngouélondélé a néanmoins partagé sa vision d'entreprendre et de mener les actions permettant à la jeunesse de participer pleinement à la vie économique et sociale. « Nous disposons aujourd'hui d'instruments pour y arriver; à savoir le Fonds national pour l'appui à l'employabilité et l'apprentissage (Fonea) et l'Agence congolaise

pour l'emploi (Acpe). Cependant les offres de service de ces deux instruments sont peu connues du public cible à savoir la jeunesse », a-t-il constaté.

Il a souhaité que soient organisées des journées portes ouvertes sur le Fonea et l'Acpe. Pour des raisons

d'efficacité, le ministre a souhaité mettre en place une plateforme numérique comportant des informations destinées au public, ainsi que des bases de données exploitables en temps réel par les structures habilitées (Fonds d'appui à la jeunesse, Fonea, Acpe et corps des jeunes volontaires). Il a également insisté sur la mise en place d'organes consultatifs dans lesquels les représentants des entreprises trouveront leurs justes places. Cette politique, a-t-il commenté, « permettra au Congo de s'adapter aux référentiels internationaux afin de se positionner comme des acteurs crédibles du secteur public de l'emploi auprès des partenaires financiers. »

Hugues Ngouélondélé a indiqué que la réalisation des études sur les métiers porteurs en vue de l'adéquation formation-emploi constitue, à n'en point douter, une base importante de travail avant d'évoquer la création d'un registre des certifications des métiers en vue, dit-il, de consacrer les acquis de formations.

James Golden Eloué

SANTÉ PUBLIQUE

50 millions de dollars pour la santé des ménages pauvres

Dans le cadre du renforcement du projet sanitaire « Kobikisa », la Banque mondiale a approuvé un financement de 50 millions de dollars de l'Association internationale de développement afin d'améliorer l'utilisation et la qualité des services reproductifs, maternels et infantiles en faveur des ménages vulnérables.



La délégation de la BAD en séjour de travail à Brazzaville

Le projet de renforcement du système de santé « Kobikisa » (sauver en langue lingala), permettra d'assurer la gratuité de prise en charge de certaines pathologies comme le paludisme, la vaccination aussi. Ainsi, les systèmes de réponse aux besoins de santé de la population seront renforcés dans 36 districts à travers le pays avec l'augmentation de l'accès aux services de santé essentiels pour environ deux millions de personnes sur une durée de trois ans.

« L'essentiel des dépenses des ménages pour les soins de santé se fait par paiement direct avec des conséquences catastrophiques pour les ménages vulnérables. Le projet "Kobikisa" à travers ce financement de 50 millions mettra en place des soins et services de santé gratuits pour les femmes enceintes et les enfants et des exemptions de frais pour les ménages les plus pauvres », a déclaré Abdoulaye Seck, directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Congo, dans un communiqué de presse.

L'accès aux services de base de santé reproductive, maternelle et infantile constitue, en effet, encore un défi majeur au Congo où le taux élevé de mortalité pourrait être lié à la faible qualité des services offerts. Malgré l'assistance d'accoucheuses qualifiées assurant près de 90% des accouchements dans les structures de santé et la réduction de la mortalité maternelle aux cours des dernières décennies, le taux de mortalité maternelle reste élevé (378 décès pour 100 000 naissances vivantes) par rapport à la cible des objectifs de développement durable qui visent moins de 70 décès pour 100 000 naissances vivantes d'ici à 2030.

Rominique Makaya

LIGUE DÉPARTEMENTALE DE TAEKWONDO DE BRAZZAVILLE

Le bureau exécutif désormais complet

Les responsables des clubs de taekwondo de la ville capitale ont complété, le 5 juin, lors du conseil fédéral, les membres du bureau exécutif ainsi que du commissariat aux comptes.



Les membres du conseil fédéral de taekwondo Adiac

Après la tenue, le 24 avril dernier, de l'assemblée générale électorale, les pratiquants de cet art martial ont, avant l'adoption du programme d'activités et le règlement intérieur disciplinaire, le 5 juin, finalisé le choix des personnes devant être à la tête du taekwondo au niveau de Brazzaville pour des mois à venir.

Il s'agit de: Narcice Kiouari et Elhizere Mabandza, respectivement 2e et 3e membres; Reine Mang puis Rim Michael Malonga sont 2e et 3e commissaires aux comptes.

Le directeur départemental des sports, Gabriel Tchicaya, qui a supervisé cette cérémonie a indiqué que le taekwondo doit être vu comme un facteur de développement. Selon lui, les membres du bureau exé-

cutif et les instructeurs des clubs doivent inculquer des bonnes habitudes aux apprenants.

Pour sa part, le président de la ligue, Robinson Loussakou, pense que les pratiquants de cette discipline devraient conjuguer leurs efforts pour son développement. « Ou-

« Oublions ce qui nous divise, travaillons la main dans la main pour le bien-être de notre sport. Respectons donc les textes qui nous régissent »

oublions ce qui nous divise, travaillons la main dans la main pour le bien-être de notre sport. Respectons donc les textes qui nous régissent », a-t-il conseillé.

A ce jour, le bureau exécutif de la ligue départementale de Brazzaville se présente comme suit : Robinson Loussakou est le président. Il est secondé par cinq vice-présidents à savoir: Brice Batangouna; Patimond Anguima; Parfait Ndzobadila; Dorcia Koundoula et Laetitia Ossenguët. Albert Ngoyi et Abraham Katika sont respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint. La trésorerie est assurée par Maurel Itoua puis Fragely Ngala.

Rude Ngoma